DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260701-2026_046-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er juillet 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 23 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 25/06/2026
Date de publication : 03/07/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Bénédicte RUISSEAU, Clément ROUSSEAUX, Jérémy FRANCOIS, Sophie RIBAULT, Gérard TARDIF, Béatrice ROBINARD, Maëva MARCHIX, Nathan RENOUVEL, Daniel YAHIA

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Maryam ABOU-MERHI (pouvoir à Magaly BOZEC), Claire PEYROTTES (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Thomas DUBOIS (pouvoir à Nadège GOUY), Dimitri GÉA (pouvoir à Maëva MARCHIX)

SECRETAIRE DE SEANCE : Antoine DEGUEN

<< >>

AFFAIRE 2026.046 : BUDGET COMMUNE 2026 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Budget 2026 de la Commune doit faire l'objet d'une décision modificative pour incorporer le bien situé 4, Résidence le Chêne, dans le patrimoine de la commune.

Investissement	Dépenses	Recettes
op OPNV-2138 autres constructions-chapitre 041	82 000.00 €	
op OPNV-1328 autres subventions d'amortissements chapitre 041		82 000.00 €
Totaux	**82 000.00 €**	**82 000.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
A L'UNANIMITÉ
APPROUVE la décision modificative présentée ci-dessus.
CHARGE Monsieur le Maire de procéder à ces virements de crédits.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

